



Lettre de menace de saisie des biens avec serrurier

Par **vitany30**, le **23/02/2010** à **15:13**

Bonjour,

Suite à une amende pour non port de ceinture en 2004 ,j ai reçue la lettre d un huissier directement dans ma boite a lettre(donc il est venu!)et me menace de revenir avec la gendarmerie et un serrurier.En a t -il le droit?Dois-je prendre la menace au serieuex?C est assez urgent et je ne suis pas tranquille.Il me semble que pour effectuer des saisies il faut qu'il y ai eu un jugement.De plus je suis insolvable je vis uniquement des aides sociales.Merci pour vos conseils et vos reponses..

Par **superve**, le **14/03/2010** à **17:25**

il s'agit d'une amende, le régime est spécial et l'état peut émettre ses propres titres exécutoires, ayant la même valeur qu'un jugement.

Prenez cette menace très au sérieux !!!